



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 26 juin 2023

Intervention d'Eric BAINVEL

Délibération 13 : tableau des emplois

Bonjour,

Nous vous avons posé une question lors des commissions de préparation du Conseil Municipal sur la réalité de la création de 14 postes d'Atsem à temps complet. Nous avons eu de votre part pour seule réponse le fait qu'il y avait une Atsem dans chaque classe. Pour autant comme nous l'avons souvent signalé lors de Conseils Municipaux ceci n'est pas toujours vrai en raison du manque de remplaçantes et remplaçants. Vous annoncez 14 créations de postes d'Atsem mais il ne s'agit pas de 14 nouveaux agents mais de changement de statut visant à réduire la précarité que nous défendons. Par contre la question du manque d'Atsem demeure.

Ensuite, nous avons été alerté.e.s par courrier par la représentante de la CGT, qui vous a été aussi transmis, Mr Le Maire, concernant les conditions de travail des ATSEM dans certaines écoles de notre ville. Certaines et certains responsables éducatifs ont récemment pris la décision d'obliger les ATSEM à quitter leurs espaces de repos et de repas au profit des nouveaux responsables de sites.

Cette situation pose un problème considérable pour les ATSEM, qui ont besoin de ces espaces pour se reposer et prendre leurs repas dans des conditions appropriées. En tant que professionnels dévoués au bien-être des enfants et au bon fonctionnement des écoles, il est essentiel que les ATSEM bénéficient d'un environnement de travail adéquat et respectueux.

Pouvez-vous nous dire, Mr le maire et Monsieur l'adjoint au personnel, ce que vous avez mis en place afin de mettre fin à ces décisions dégradant les conditions de travail des Atsems ?

Merci

